

Concentré PREempt (CAN)

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit Concentré PREempt (CAN)

Usage recommandé Concentré nettoyage de surfaces dures et de désinfectant.

Fabricant Virox Technologies Inc., 2770 Coventry Rd., Oakville, ON, L6H 6R1, 905-813-0110

Numéro de téléphone d'urgence Virox Technologies Inc., 1-800-387-7578

Numéro de la FDS 003133

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Toxicité aiguë (orale) - Catégorie 5; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement: Danger

Mention(s) de(s) danger(s):

Provoque de graves lésions des yeux. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence:

Prévention: Se laver soigneusement les mains et la peau après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Stockage: Voir la section 7 pour la manipulation et de stockage des informations.

Élimination: Voir la section 13 pour toute information d'élimination des déchets.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
peroxide d'hydrogène	7722-84-1	7	
d'acide benzènesulfonique, C10-16-alkyl derivs.	68584-22-5	5 - 10	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Pas une voie d'exposition habituelle.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les zones touchées rincer abondamment à l'eau tiède. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer à l'eau froide pendant 10-15 min. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, une fois le rinçage a commencé. Consulter un médecin immédiatement après le rinçage.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher les déversements importants de pénétrer dans les égouts ou les voies navigables.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Les grands déversements ou de fuites: (supérieure à 5 gallons) Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit répandu. Placer l'absorbant utilisé dans des contenants couverts, étiquetés appropriés pour l'élimination. Utilisez rinçage à l'eau pour le nettoyage final.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et industrielle de sécurité, éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans un endroit qui est hors de lumière directe du soleil, de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Éviter l'entreposage à des températures élevées. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
peroxide d'hydrogène	1 ppm		1 ppm			
d'acide benzènesulfonique, C10-16-alkyl derivs.	n'est pas établi		n'est pas établi			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Pas d'exigences de ventilation spécifiques.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Porter des gants appropriés chimiquement résistants.

Protection des voies respiratoires

Non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Identificateur du produit: Concentré PREempt (CAN)

Date de préparation: 10 juin 2015

Date de la dernière révision: 01 novembre 2021

FDS No.: 003133

Page 06 de 09

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore claire.
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~0.7
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.032 - 1.042
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible

Autres informations

Elemental phosphore 0.1% en poids

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Ce produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun connu.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants, bases, agents réducteurs. Matériaux ferreux tels que les métaux lourds et de fer galvanisé. Ne pas mélanger avec tout autre produit de nettoyage ou la désinfection.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire; ingestion; inhalation.

Toxicité aiguë

CL50 (Inhalation): >2 mg/L

DL50 (Oral): >2000 mg/kg

DL50 (Cutanée): >2000 mg/kg

Identificateur du produit: Concentré PREempt (CAN)

Date de préparation: 10 juin 2015

Date de la dernière révision: 01 novembre 2021

FDS No.: 003133

Page 07 de 09

Corrosion/Irritation cutanée

Peut être légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Non classé selon les critères du SGH.

Absorption par la peau

Non classé selon les critères du SGH.

Ingestion

Comme tout produit destiné à être ingéré, ce produit peut causer des maux d'estomac si ingéré en grandes quantités.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Non classé selon les critères du SGH.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé selon les critères du SGH.

Cancérogénicité

Non classé selon les critères du SGH.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Non classé selon les critères du SGH.

Fonction sexuelle et la fertilité

Non classé selon les critères du SGH.

Effets sur ou via l'allaitement

Non classé selon les critères du SGH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé selon les critères du SGH.

Effets d'interaction

Aucun connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Examiner les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux avant l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Autres informations Non réglementé l'OMI / IMDG (l'Organisation Maritime Internationale)

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

Listes de réglementations Canadiennes additionnelles

Exempt de SIMDUT - DIN 02470918

USA

L'article 8 (b) de la Toxic Substances Control Act (TSCA)

Tous les ingrédients sont répertoriés sur l'inventaire du TSCA .

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger HMIS Santé - 3 Inflammabilité - 0 Risque Physique - 0

FDS préparée par Virox Technologies Inc.

Numéro de téléphone (800) 387-7578

Date de préparation 10 juin 2015

Date de la dernière révision 01 novembre 2021

Avis Pour un SDD mise à jour, se il vous plaît contacter le fournisseur/le fabricant figurant à la première page de ce Document d'information contenus dans les présentes a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Alors que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des produits risques, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Puisque les conditions de réelle l'utilisation du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de la matière ont été entièrement formés selon les exigences de toute la législation applicable et réglementaire instruments. Aucune garantie, expresse ou implicite, ne est faite et le fabricant/fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects pouvant résulter de l'utilisation ou de utilisation des informations contenues dans ce document. Le contenu de ce document ont été préparés conformément au Règlement sur les produits dangereux les canadiens (SIMDUT 2015).

Identificateur du produit: Concentré PREempt (CAN)

Date de préparation: 10 juin 2015

FDS No.: 003133

Date de la dernière révision: 01 novembre 2021

Page 09 de 09

Solution d'utilisation concentrée PREempt™ (1:40 et plus) - CANADA

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Solution d'utilisation concentrée PREempt™ (1:40 et plus) - CANADA
Usage recommandé	Nettoyant et désinfectant pour les surfaces.
Fabricant	Virox Technologies Inc., 2770 Coventry Rd., Oakville, ON, L6H 6R1, 905-813-0110
Numéro de téléphone d'urgence	Virox Technologies Inc., 1-800-387-7578
Numéro de la FDS	003133D

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Non classifié dans une classe de danger.

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement: Aucun.

Pictogramme(s) de danger: Aucun.

Mention(s) de(s) danger(s): Aucun.

Conseil(s) de prudence:

Prévention: Se laver soigneusement après manipulation. Voir la section 8 pour des informations sur les mesures individuelles de protection.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Obtenir des conseils médicaux si une irritation se manifeste et persiste.

Stockage: Voir la section 7 pour la manipulation et de stockage des informations.

Élimination: Voir la section 13 pour toute information d'élimination des déchets.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.1 - 0.2	

Le produit ne contient pas de substances qui, à leur concentration donnée, sont considérées comme dangereuses pour la santé. Substance active est listé ci-dessus.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Aucune mesure de premiers secours ne sont pas nécessaires.

Contact avec la peau

Aucune mesure de premiers secours ne sont pas nécessaires.

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à laver. Obtenir des conseils médicaux si une irritation se manifeste et persiste.

Ingestion

Aucune mesure de premiers secours ne sont pas nécessaires.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques liés au produit chimique

Aucun connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher les déversements importants de pénétrer dans les voies d'eau de surface.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Utilisez rinçage à l'eau pour le nettoyage final.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et industrielle de sécurité. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver dans un endroit qui est hors de lumière directe du soleil. Éviter l'entreposage à des températures élevées. TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Peroxyde d'hydrogène	1 ppm		1 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Pas d'exigences de ventilation spécifiques.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Protection de la peau

Non requis si le produit est utilisé selon les directives.

Protection des voies respiratoires

Non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore claire
Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	2.2 - 2.4
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 200°F (93 °C)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)

Identificateur du produit: Solution d'utilisation concentrée PREempt™ (1:40 et plus) - CANADA

Date de préparation: 03 novembre 2015

FDS No.: 003133D

Dernière révision: 01 novembre 2021

Page 02 de 09

Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1,00 Kg/L à 20 °C
Solubilité	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible

Autres informations

%COV 0.0%

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Ce produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Aucun connu.

Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage ou de désinfection.

Matériaux incompatibles

Ne pas mélanger avec des produits de blanchiment concentrés.

Produits de décomposition dangereux

Pas raisonnablement prévisible.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

DL50 (Oral): > 5000 mg/kg

DL50 (Cutanée): >5050 mg/kg

CL50 (Inhalation): >20mg/L

Corrosion/Irritation cutanée

Non classé selon les critères du SGH.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Non classé selon les critères du SGH.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Non classé selon les critères du SGH.

Absorption par la peau

Non classé selon les critères du SGH.

Ingestion

Non classé selon les critères du SGH. Comme tout produit incommestible, ce produit peut causer un malaise estomacal en cas d'ingestion en grandes quantités.

Danger d'aspiration

Non classé selon les critères du SGH.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé selon les critères du SGH.

Cancérogénicité

Non classé selon les critères du SGH.

Identificateur du produit: Solution d'utilisation concentrée PREempt™ (1:40 et plus) - CANADA

Date de préparation: 03 novembre 2015

FDS No.: 003133D

Dernière révision: 01 novembre 2021

Page 03 de 09

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Non classé selon les critères du SGH.

Fonction sexuelle et la fertilité

Non classé selon les critères du SGH.

Effets sur ou via l'allaitement

Non classé selon les critères du SGH.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé selon les critères du SGH.

Effets d'interaction

Aucun connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Produit dilué peut être rincé aux égouts sanitaires conformément aux réglementations locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Autres informations Non réglementé l'OMI / IMDG (l'Organisation Maritime Internationale)

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger HMIS Santé - 0 Inflammabilité - 0 Risque Physique - 0

FDS préparée par Virox Technologies Inc.

Numéro de téléphone (800) 387-7578

Date de préparation 03 novembre 2015

Dernière révision 01 novembre 2021

Avis Pour un SDD mise à jour, se il vous plaît contacter le fournisseur/le fabricant figurant à la première page de ce Document d'information contenus dans les présentes a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Alors que tous les efforts ont été faits pour assurer la divulgation complète des produits risques, dans certains cas, les données ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Puisque les conditions de réelle l'utilisation du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est supposé que les utilisateurs de la matière ont été entièrement formés selon les exigences de toute la législation applicable et réglementaire instruments. Aucune garantie, expresse ou implicite, ne est faite et le fabricant/fournisseur ne sera pas responsable des pertes, blessures ou dommages indirects pouvant résulter de l'utilisation ou de utilisation des informations contenues dans ce document. Le contenu de ce document ont été préparés conformément au Règlement sur les produits dangereux les canadiens (SIMDUT 2015).

Identificateur du produit: Solution d'utilisation concentrée PREempt™ (1:40 et plus) - CANADA

Date de préparation: 03 novembre 2015

FDS No.: 003133D

Dernière révision: 01 novembre 2021

Page 04 de 09